



*Communauté de Communes
Coteaux et Vallées des Luys*

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE AU PUBLIC

Communauté de Communes
Coteaux et Vallées des Luys –
19 place de la Técoùère –

40 330 Amou

Enquête publique du plan local d'urbanisme

Par arrêté en date du 18 août 2021, la Présidente de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme d'Amou dans le cadre d'une déclaration de projet valant mise en compatibilité.

A cet effet, Monsieur Gary Jean-Luc, domicilié à 40 230 Josse, a été désigné par la Présidente du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera du 15 septembre au 15 octobre 2021 ; Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera déposé au siège de La Communauté de Communes où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17 heures et à la mairie d'Amou du lundi au vendredi de 8H30 à 12h30 et de 13h30 à 17H30.

Il sera également disponible à l'adresse suivante : www.cc-luys.fr et consultable sur un ou des postes informatiques au siège de la Communauté de Communes.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra au siège de la Communauté de Communes au 19 place Saint Pierre à 40 330 Amou :

- le 15 septembre 2021 de 9h à 12 h
- le 30 septembre 2021 de 9h à 12 h
- le 15 octobre 2021 de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur les registres d'enquête. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au siège de la Communauté de Communes à l'issue de l'enquête.

La Présidente